



**DIRECTION DES CLIENTS
PROFESSIONNELS**

CHAUDRONNERIE SERRURERIE MAINTENANCE
CAMP SEL MOULY
47260 GRANGES SUR LOT

Vos informations client

► **Votre référence client :**

300 001 833 282

► **Lieu de consommation :**

CHAUDRONNERIE SERRURERIE
MAINTENANCE
CAMP DEL MOULY
47260 GRANGES SUR LOT

Electricité :

Installation : 0001540871
Point de livraison : 16328509401531

Vos contacts utiles

► **Services Clients :**



Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 0969 32 3300*



pro.engie.fr



ENGIE
Service clients professionnels
TSA 15702
59783 LILLE CEDEX 9

► **Dépannage 24H/24 :**

Electricité : 0972675047*

*Appel Non Surtaxé

Vos prochaines échéances

► **Prochaine facture :**

vers le 10 mars 2023

► **Prochain relevé :**

vers le 10 octobre 2022

Avec la facture en ligne, dès l'émission
de votre facture, vous pouvez la
consulter et la télécharger à tout
moment depuis votre Espace Client.



MONTANT TTC prélevé le 3 octobre 2022

129,38 €

Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

■ électricité	695,44 €
■ acheminement	448,62 €
total hors toutes taxes	1 144,06 €
Taxes et contributions	93,45 €
total HTVA	1 237,51 €
TVA à 5,50 % calculée sur 231,28 €	12,72 €
TVA à 20,00 % calculée sur 1 006,23 €	201,25 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	213,97 €
total TTC	1 451,48 €
Déduction des prélèvements effectués	-1 322,10 €
dont TVA collectée à 5,5 %	-10,25 €
TVA collectée à 20,0 %	-187,65 €
montant à prélever	129,38 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso ->



➔ **Pour mieux comprendre votre facture**

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

➔ **Pour être facturé au réel**

Pour les clients non télérelevés : un technicien procédera à la relève des index de votre compteur pour votre prochaine facture. Ce relevé doit être effectué au moins une fois par an.

Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relevé.

Votre facture en détail

Votre contrat d'énergie

► Électricité : Votre offre de fourniture d'électricité Garantie d'Origine renouvelable

- Votre contrat arrive à échéance le 31/10/2023. Il sera renouvelé tacitement (préavis de résiliation : 2 mois).
- Tarif BT (jusqu'à 36 kVA inclus) sans différenciation temporelle, Courte utilisation. Puissance souscrite 30 kVA. Segment C5.
- Compteur communicant.

Electricité

Abonnement du 11/03/22 au 13/09/22
 Consommation du 11/03/22 au 13/09/22
 Obligations du 11/03/22 au 13/09/22

n° de compteur	ancien index	nouvel index	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
135	40510	48466	7956	0,07157	49,25	5,5%
			7956	0,00965	569,41	20,0%
					76,78	20,0%

Acheminement

Abonnement du 11/03/22 au 13/09/22
 Consommation du 11/03/22 au 31/07/22
 Consommation du 01/08/22 au 13/09/22

conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
6150	0,03710	149,29	5,5%
1806	0,03940	228,17	20,0%
		71,16	20,0%

Taxes et Contributions

Contribution tarifaire d'acheminement (149,29 € x 0,2193)
 Taxes locales - part communale (*)
 Contrib. service public élec du 11/03/22 au 13/09/22

conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
7956	0,00663	32,74	5,5%
7956	0,00100	52,75	20,0%
		7,96	20,0%

Services et prestations techniques

Espace Client
 Fact. électronique - abonnement

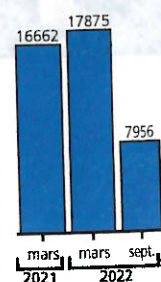
conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
		Gratuit	
		Gratuit	

Total de votre facture

Total hors TVA en euros	Total TVA au taux de 5,5%	Total TVA au taux de 20,0%	TOTAL TTC en euros
1 237,51	12,72	201,25	1 451,48

Historique de vos consommations en kWh

Électricité



■ Relève Client
 ■ Relève Distributeur
 ■ Estimation Fournisseur
 ■ Estimation Distributeur

Historique de votre facturation en €

Année	Mois	Montant TTC (€)
2021	mars	1 334,14
2022	mars	450,02
	sept.	129,38

Montants TTC, services compris



DUPLICATA

DIRECTION DES CLIENTS
PROFESSIONNELS

CHAUDRONNERIE SERRURERIE MAINTENANCE
CAMP SEL MOULY
47260 GRANGES SUR LOT

Vos informations client

► Votre référence client :

300 001 833 282

► Lieu de consommation :

CHAUDRONNERIE SERRURERIE
MAINTENANCE
CAMP DEL MOULY
47260 GRANGES SUR LOT

Electricité :

Installation : 0001540871
Point de livraison : 16328509401531

Vos contacts utiles

► Services Clients :

 Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 0969 32 3300*

 pro.engie.fr

 ENGIE
Service clients professionnels
TSA 15702
59783 LILLE CEDEX 9

► Dépannage 24H/24 :

Electricité : 0972675047*

*Appel Non Surtaxé

Vos prochaines échéances

► Prochaine facture :

vers le 10 mars 2024

Prochain relevé :

vers le 10 avril 2023

Avec la facture en ligne, dès l'émission
de votre facture, vous pouvez la
consulter et la télécharger à tout
moment depuis votre Espace Client.



MONTANT TTC prélevé le 29 mars 2023

424,37 €

Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

■ électricité	986,46 €
■ acheminement	615,11 €
■ services et prestations techniques	3,18 €
total hors toutes taxes	1 604,75 €
Taxes et contributions	102,77 €
total HTVA	1 707,52 €
TVA à 5,50 % calculée sur 262,99 €	14,46 €
TVA à 20,00 % calculée sur 1 444,53 €	288,91 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	303,37 €
total TTC	2 010,89 €
Déduction des prélèvements effectués	-1 586,52 €
dont TVA collectée à 5,5 %	-12,30 €
TVA collectée à 20,0 %	-225,18 €
montant à prélever	424,37 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso ->

► Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

► Découvrez le site www.engie.com

Vous y trouverez nos offres et des informations sur l'énergie (marché, solutions pour une meilleure utilisation).

► Pour être facturé au réel

Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relève.



Votre contrat d'énergie

Électricité : Votre offre de fourniture d'électricité Garantie d'Origine renouvelable

- Votre contrat arrive à échéance le 31/10/2023. Il sera renouvelé tacitement (préavis de résiliation : 2 mois).
- Tarif BT (jusqu'à 36 kVA inclus) sans différenciation temporelle, Courte utilisation. Puissance souscrite 36 kVA. Segment C5.
- Compteur communicant.

Electricité

Abonnement du 14/09/22 au 10/03/23
Consommation du 14/09/22 au 10/03/23
Obligations du 14/09/22 au 31/12/22
Obligations du 01/01/23 au 10/03/23

taxes état

n° de compteur	ancien index	nouvel index	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
135	48466	59656	11190	0,07157	50,56	5,5%
			5779	0,00932	800,87	20,0%
			5411	0,01500	53,86	20,0%
					81,17	20,0%

Acheminement

Abonnement du 14/09/22 au 10/03/23
Consommation du 14/09/22 au 10/03/23

conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
11190	0,03940	174,22	5,5%
		440,89	20,0%

Taxes et Contributions

Contribution tarifaire d'acheminement (174,22 € x 0,2193)
Taxes locales - part communale (*)
Taxes locales - part communale (*)
Contrib. service public élec du 14/09/22 au 10/03/23

conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
8050	0,00663	38,21	5,5%
3140		53,37	20,0%
11190	0,00100	0,00	20,0%
		11,19	20,0%

Services et prestations techniques

Modif P5 avec prog. compteur à distance le 23/09/22
Espace Client
Fact. électronique - abonnement

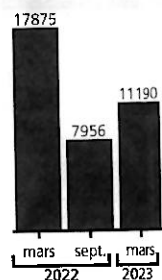
conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
	3,18000	3,18	20,0%
		Gratuit	
		Gratuit	

Total de votre facture

Total hors TVA en euros	Total TVA au taux de 5,5%	Total TVA au taux de 20,0%	TOTAL TTC en euros
1 707,52	14,46	288,91	2 010,89

Historique de vos consommations en kWh

Électricité



Relève Client
Relève Distributeur
Estimation Fournisseur
Estimation Distributeur

Historique de votre facturation en €

2022	mars	450,02
	sept.	129,38
2023	mars	424,37

Montants TTC, services compris



CHAUDRONNERIE SERRURERIE MAINTENANCE
A l'attention de M. Julien ALBERGUCCI
CAMP DEL MOULY
47260 GRANGES SUR LOT

POUR VOUS, PROFESSIONNELS
Votre contrat ENGIE

Votre Référence Client : 20171013-G273124-02
Votre N° de Point de Livraison (PDL) Électricité : 16328509401531
Votre SIRET : 50878073100024
Objet : Renouvellement de votre offre Électricité ENGIE

Paris, le 27/08/2023

Chère Cliente, cher Client,

Vous avez choisi ENGIE pour votre contrat énergie et je vous remercie de votre confiance.

Vous bénéficiez actuellement d'une Offre 100% Électricité Verte Garantie d'origine renouvelable depuis bientôt 3 ans.

En cette période de forte instabilité des prix sur les marchés de l'énergie, ENGIE souhaite vous proposer une offre plus adaptée au contexte actuel, d'une durée de 2 ans.

Le prix de votre contrat d'énergie est applicable **dès le lendemain de la date d'échéance de votre contrat en cours. Pour rappel, votre date d'échéance est le : 31/10/2023.**

Compte tenu de votre puissance souscrite (36 kVA), le nouveau prix de la Part Fourniture, hors toutes taxes sera le suivant pour une durée de 2 ans :

- 13,49 EUR/mois (HTT) pour l'abonnement,
- 16,168 cEUR/kWh (HTT) pour la quantité consommée,

Pour rappel, conformément aux Conditions Particulières de vente, le Prix de l'Électricité correspond à l'Électricité hors Part Acheminement, hors Part Obligations et hors coûts résultant de l'achat des Garanties d'Origine.

Vous trouverez au verso de cette lettre, le détail des éléments composants votre nouveau prix. Les autres éléments de votre contrat restent inchangés.

Ce nouveau prix de l'électricité n'intègre pas les remises prévues dans le cadre du bouclier tarifaire et de l'amortisseur électricité 2023. Si vous êtes éligible et avez droit à des aides, la remise sera intégrée directement dans vos factures.

Renseignez votre attestation pour déclarer votre éligibilité directement dans votre Espace Client <https://espace-client.pro.engie.fr>, dans un délai d'un mois maximum à compter de la prise d'effet de votre contrat.

Nous traiterons votre demande et reviendrons ensuite vers vous après avoir vérifié votre éligibilité à une ou plusieurs aides pour le(s) site(s) indiqué(s) sur votre attestation.

En souscrivant une offre à prix de marché en Électricité, vous restez libre de revenir à tout moment au tarif réglementé pour votre lieu de consommation si vous en faites la demande et si vous remplissez les conditions cumulatives suivantes prévues par la loi Énergie et Climat : être un consommateur final non domestique avec une puissance souscrite inférieure ou égale à 36 kVA, employer moins de dix personnes et avoir un chiffre d'affaires, des recettes ou le total de bilan annuels inférieurs à deux millions d'euros.

Si vous souhaitez résilier votre Contrat, vous disposez d'un **délai de trois (3) mois**, à compter de la date de réception du présent courrier, pour y mettre fin sans frais, conformément à l'article L224-10 du code de la consommation.

Passé ce délai, les frais de résiliation seront calculés selon la définition des Conditions Générales de vente (article 10). La Consommation Annuelle Prévisionnelle sert de base pour le calcul (avec la Consommation Annuelle Prévisionnelle valant 19 MWh).

Si vous voulez choisir une autre offre ENGIE, contactez votre Conseiller au **0969 32 33 00** (appel non surtaxé, du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h00). Il étudiera avec vous les solutions les plus adaptées à votre activité.

Très cordialement,



Nabila Khali
La Directrice de la Relation Clients Professionnels



Annexe Prix de Marché

Offre 100% Électricité Verte
Garantie d'origine renouvelable⁽¹⁾ -
2 ans



Offre de marché pour les Professionnels ayant
une Puissance Souscrite ≤ 36 kVA

Prix révisés dès lendemain de votre date
d'échéance du 31/10/2023

Exemplaire Client à conserver

Part Fourniture

Prix garanti sans hausse hors Part Acheminement, hors Part Obligations, Garanties d'Origine, et hors impôts, taxes et contributions de toute nature.

Puissance Souscrite (kVA)	COMPTAGE SIMPLE		COMPTAGE HEURES PLEINES / HEURES CREUSES		
	Abonnement (HTT en EUR/mois)	Prix de la Consommation + Prix initial Part Garanties d'Origine (HTT en cEUR/kWh)	Abonnement (HTT en EUR/mois)	Prix de la Consommation + Prix initial Part Garanties d'Origine (HTT en cEUR/kWh)	
				Heures Pleines	Heures Creuses
03	13,49	16,168	-	-	-
06	13,49		13,49	17,889	8,395
09	13,49		13,49		
12	13,49	16,168	13,49	17,889	8,395
15	13,49		13,49		
18	13,49		13,49		
24	13,49	16,168	13,49	17,889	8,395
30	13,49		13,49		
36	13,49		13,49		

Le prix de la Part Fourniture exclut les coûts résultant de l'achat des Garanties d'Origine par le Fournisseur. Toute évolution du prix des Garanties d'Origine sera répercutée au Client. Il est de 0,256 cEUR/kWh HTT et peut être révisé jusqu'à trois (3) fois par Année Contractuelle par le Fournisseur, sans toutefois pouvoir évoluer de plus de 1,024 cEUR/kWh HTT sur la durée du Contrat.

La révision du prix de la Part Garanties d'Origine n'ouvre pas droit à résiliation pour le Client. La part révisée sera facturée en EUR/kWh et fera l'objet d'une ligne supplémentaire sur votre facture correspondant à l'évolution des Garanties d'Origine (GO) intitulée « Evolution GO ».

Ce nouveau prix de l'électricité n'intègre pas les remises prévues dans le cadre du bouclier tarifaire et de l'amortisseur électricité 2023. Si vous êtes éligible et avez droit à des aides, la remise sera intégrée directement dans vos factures.

Renseignez votre attestation pour déclarer votre éligibilité directement dans votre Espace Client <https://espace-client.pro.engie.fr>, dans un délai d'un mois maximum à compter de la prise d'effet de votre contrat.

Nous traiterons votre demande et reviendrons ensuite vers vous après avoir vérifié si vous êtes bénéficiaire d'une ou plusieurs aides pour le(s) site(s) indiqué(s) sur votre attestation.

Part Acheminement

La Part Acheminement correspond à l'application du Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Électricité (TURPE) en vigueur pour la fourniture d'Électricité au Point de Livraison. Toute évolution du TURPE sera répercutée au Client dans la Part Acheminement. La Part Acheminement figure sur la facture d'Électricité. À la date de reconduction du Contrat, la Part Acheminement est la suivante :

Puissance Souscrite	COMPTAGE SIMPLE		COMPTAGE HEURES PLEINES / HEURES CREUSES			4 Plages temporelles courte utilisation - CU4				4 Plages temporelles moyenne utilisation - MU4							
	Abonnement (HTT en EUR/mois)	Prix de la Consommation (HTT en cEUR/kWh)	Abonnement (HTT en EUR/mois)	Prix de la Consommation (HTT en cEUR/kWh)		Abonnement (HTT en EUR/mois)	Prix de la Consommation (HTT en cEUR/kWh)				Abonnement (HTT en EUR/mois)	Prix de la Consommation (HTT en cEUR/kWh)					
				Heures Pleines	Heures Creuses		Heures Pleines saison haute	Heures Creuses saison haute	Heures Pleines saison basse	Heures Creuses saison basse		Heures Pleines saison haute	Heures Creuses saison haute	Heures Pleines saison basse	Heures Creuses saison basse		
03	5,43	4,370	-	-	-	4,21	7,780	3,880	1,990	1,430	4,75	5,950	3,430	1,380	1,040		
06	7,92		9,06	4,470	3,160	5,56					6,64						
09	10,41		12,12			6,91					8,53						
12	12,90	15,18	8,26			10,42											
15	15,39	18,24	4,470			3,160					9,61					12,31	
18	17,88	21,30									10,96					14,20	
24	22,86	27,42									13,66					17,98	
30	27,84	4,370	33,54			4,470					3,160					16,36	21,76
36	32,82		39,66													19,06	25,54

Données calculées à partir des tarifs TURPE HTA/BT en vigueur à la date de reconduction du Contrat disponibles sur le site Internet du Distributeur (www.enedis.fr). TURPE identique quel que soit le fournisseur d'énergie. Si, entre la date de reconduction du Contrat et la date d'effet du Contrat, intervient une nouvelle publication des tarifs TURPE HTA/BT, les nouveaux tarifs seront appliqués de plein droit au Client, à la date d'effet du Contrat.





Annexe Prix de Marché

Offre 100% Électricité Verte
Garantie d'origine renouvelable⁽¹⁾ -
2 ans

Offre de marché pour les Professionnels ayant
une Puissance Souscrite ≤ 36 kVA

Prix révisés dès lendemain de votre date
d'échéance du 31/10/2023

Exemplaire Client à conserver

Part Obligations

La Part Obligations correspond aux coûts induits pour le Fournisseur par la réglementation applicable, actuelle ou à venir, relative aux certificats d'économie d'énergie et aux garanties de capacité (voir détails à l'article 4.2 des Conditions Générales de vente).

À la date de reconduction du Contrat, le Prix de la Part Obligations est celui indiqué ci-dessous («Prix initial»). Il peut être révisé jusqu'à trois (3) fois par Année Contractuelle par le Fournisseur, sans toutefois pouvoir évoluer de plus du montant indiqué ci-dessous («Montant Additionnel Maximum»), sur la durée du Contrat. La Part Obligations figure sur la facture d'Électricité.

Type de comptage	Prix initial de la Part Obligations (HTT en cEUR/kWh)	Montant Additionnel Maximum (HTT en cEUR/kWh)
COMPTAGE SIMPLE	1,549	1,157
COMPTAGE HEURES PLEINES / HEURES CREUSES	1,482	1,131





ENGIE vous en dit plus sur la Facturation Mensuelle au Réel⁽¹⁾

Vous payez exactement ce que vous consommez

Exemplaire Client à conserver

Le Service

Avec la Facturation Mensuelle au Réel⁽¹⁾, vous réglez ce que vous avez réellement consommé. Votre facture est émise tous les mois sur votre Espace Client et automatiquement prélevée dans les 15 jours suivant son édition.

Vous recevez une alerte par e-mail

- à chaque nouvelle émission de facture disponible dans l'Espace Client
- 15 jours avant le paiement

Vous disposez d'une Facture mensuelle au format électronique dans l'Espace Client

- basée sur la consommation réelle
- accessible à tout moment, 24h/24 et 7j/7
- historique sur 5 ans

Vos avantages



Une gestion simplifiée

vous économisez du temps de gestion administrative.
Pas de risque d'oubli ou de retard de paiement.



Une visibilité sur votre budget

vous êtes informé à l'avance de la date et du montant du prélèvement.



Un service gratuit

associé à votre contrat de fourniture d'énergie

Vous souhaitez en bénéficier, c'est simple et rapide :

Vous ne disposez pas de compteur communicant pour votre local professionnel

- Faites une demande de modification de votre compteur électricité / gaz naturel auprès du gestionnaire de réseau distribution Enedis / GrDF pour avoir un compteur communicant Linky™/Gazpar pour votre local professionnel.
- Une fois le compteur communicant installé, contactez un Conseiller ENGIE Professionnels au **0 969 32 33 00** (appel non surtaxé, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00)

Vous disposez d'un compteur communicant pour votre local professionnel

Assurez-vous que votre Espace Client ENGIE est bien actif et que **votre mode de paiement de vos factures soit bien le prélèvement automatique.**

- **Si c'est déjà le cas, vous pouvez directement souscrire au Service « Facturation Mensuelle au Réel » depuis votre Espace Client.**
- Si ce n'est pas le cas, contactez un Conseiller ENGIE Professionnels au **0 969 32 33 00** (appel non surtaxé, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00) pour activer gratuitement ces options nécessaires à la mise en place de votre Service « Facturation Mensuelle au Réel » ,

⁽¹⁾ Service soumis à la création d'un Espace Client et à la souscription du prélèvement automatique et réservé aux clients équipés d'un compteur communicant Linky™ ou GAZPAR

